

DANSE CONTEMPORAINE : UTILISATION D'ACCESSOIRES ISSUS DU QUOTIDIEN DANS UNE CHOREGRAPHIE

2^e mouvement du Ballet
pour 4 danseuses
ROSA DANST ROSAS (1983)
d'**Anna Teresa de Keersmaeker**, chorégraphe
belge née en 1960.
Musique : Thierry de Mey
Style : danse minimaliste.
Création : 6 Mai 1983 au Théâtre de la
Balsamine de Bruxelles (Belgique)

Pièce en **4 mouvements** dont le nom est inspiré du poème « *A rose is a rose* » de **Gertrude Stein** (1922),
Cette pièce est devenue le **symbole de la répétition** dans l'avant-garde.
La chorégraphe souligne la recherche de **création de structures répétitives**.
La chorégraphie d'AT de Keersmaeker est basée sur : 1) des **bases de géométrie scénique** (cercles, courtes spirales, diagonales),
2) la **répétition** (construction en boucles) à partir d'un **matériau sonore minimal**.

Disposition des danseuses sur la scène.
Elles sont **assises ou allongées** sur des chaises en bois qui sont **disposées en diagonale**
(2 groupes de 3 chaises et un groupe de 2 chaises).



La chanteuse **Beyoncé** a été accusée de plagiat après avoir reproduit une grande partie de cette chorégraphie dans le clip vidéo de sa chanson « *Countdown* ».

Elle reproduit non seulement les danseuses sur des chaises, les mouvements mais aussi les décors et les costumes.

Matériau musical :
Musique de rythme binaire dans le style électroacoustique répétitif à base de :
1) **percussions préenregistrées**, tic-tac d'une horloge (bande sonore)
2) **bruitages live** : bruits de chaise, bruits corporels (pieds, mains, respiration),
Procédé d'écriture :
Répétition de structures rythmiques, accents déplacés, breaks, accumulation, cascade, canon, etc.
Leurs mouvements sont parfois synchronisés, parfois en 2 groupes, parfois en solo.
La musique sert de repère dans l'alternance des diverses formes.
Mouvements des danseuses :
Mouvements saccadés et répétitifs, mélange de gestes muets et sonores.
Reflets d'émotions variées (ennui, excitation, désespérance, connivence, impatience...)
Classification des mouvements :
Bras, jambes, torsions du buste. Regards croisés, signes de tête.
Jambes dans diverses positions (parallèles, serrées, croisées, en fentes latérales).
Coudes posés sur les jambes croisées. Avant-bras serrés sur le ventre.
Mains à plat sur les cuisses. Bras tendus sur le côté.
Tête soutenue par les mains. Buste penché en avant, etc
Forme :
C'est autour de ses mouvements (flexion, extension, rotation) que s'organisent les **formes**.
La libération plus exceptionnelle des bras et les torsions du buste sont les seuls mouvements qui sortent de l'axe.

LA QUESTION DES DROITS D'AUTEUR



"Nous avons découvert le clip de **Beyoncé** vendredi et y avons vu plus que des ressemblances avec le film que le réalisateur **Thierry De Mey** a tiré en 1997 du spectacle *Rosas danse Rosas*, l'une des plus célèbres créations de la chorégraphe flamande, et en 1994 du spectacle *Achterland*", a déclaré à l'AFP sa porte-parole, **Johanne De Bie**.

"Nous avons transféré l'affaire à notre avocat pour voir quels sont nos droits", a-t-elle ajouté.

Normalement **Beyoncé** aurait dû demander une autorisation d'utilisation des extraits de l'œuvre de la chorégraphe, celle-ci devant ainsi recevoir des droits d'auteur.

Comment protéger les droits d'auteurs d'un chorégraphe ?

En musique il y a **des partitions**. Elles sont protégées par la **SACEM**.

La question de la protection des œuvres des chorégraphes sous formes d'archives se pose : En France, la **SACD** (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) joue ce rôle. Les œuvres peuvent être protégées par **copyright** si elles ont été filmées et si elles sont conservées sous forme de **notation** (qui peut être aussi bien manuscrite que numérique).